

AVIS.—Depuis quelque temps des individus se disant autorisés par nous se permettent de faire de la propagande à Montréal en faveur de *L'Opinion Publique*, prennent des abonnements et reçoivent de l'argent. Nous croyons devoir mettre le public en garde contre ces faux agents qui ont fait des dupes déjà. Les personnes qui désirent s'abonner peuvent s'adresser à nos bureaux, 1, Côte de la Place d'Armes, et 319, rue St. Antoine, ou à notre agent pour la ville, M. Ed. Dorion.

L'OPINION PUBLIQUE.

JEUDI, 20 FEVRIER, 1873

CÀ ET LÀ.

M. R. LAFLAMME.

Quelques personnes ont interprété d'une manière défavorable à M. Laflamme une plaisanterie que nous faisons, en rapportant qu'il avait fait fortune au moyen de la vente d'une mine de cuivre. Nous devons déclarer que nous ne devons pas avoir aux yeux de quelques personnes le mérite d'avoir fait une malice, car nous avions plutôt l'intention, en écrivant les lignes remarquées, de nous réjouir, comme nous le faisons toujours, lorsque nous voyons un Canadien prospérer. Chose étrange pour plusieurs, sans doute, nous ignorions même, lorsque nous avons écrit, qu'il y avait des difficultés au sujet de cette mine entre MM. Barsalou et Lamothe.

Nous savons trop combien parmi nous la réputation d'un homme qui réussit est exposée à la malveillance, pour tenir compte de pareilles accusations avant d'avoir connu l'autre côté de la question.

Nous sommes heureux, en même temps, d'annoncer que la patente du regretté M. Labrèche-Viger, a été vendue en Angleterre pour un prix considérable. La part seule de M. Labrèche-Viger va donner \$200,000 à sa famille. M. R. Laflamme était intéressé pour un tiers dans cette affaire.

LES MORMONS.

Les journaux annonçaient il y a quelque temps, une nouvelle importante, c'est que les mormons étaient rendus en Canada et avaient fait leur nid dans les townships de l'ouest. Leurs aimables doctrines faisaient des prosélytes parmi les haut-canadiens; tous les ans, des caravanes de convertis partaient pour le *Lac Salt*. Mais les gens d'Ontario ont fini par se fâcher; ils ont mis la main sur les missionnaires mormons, il y a quelque temps, et les ont traités de façon qu'ils ne reviendront pas de sitôt en Canada. Ils sont partis gonflés, emplumés et peu contents, on le suppose.

LE "NORTHFLEET."

La scène dont le *Northfleet* fut le théâtre avant de sombrer, fut terrible. La plupart des passagers étaient couchés, lorsque la collision eut lieu. La secousse fut si forte que les gens qui étaient debout furent jetés à terre. Tout le monde sortit, à peine habillé, des cabines et se précipita sur le pont au milieu d'un grand tumulte. Mais, lorsque ces 400 personnes apprirent que le vaisseau était condamné à sombrer, dans l'espace d'une demi-heure, l'horreur de la scène défie toute description. Le désespoir, les cris, les sanglots, les emportements des uns devenus furieux de désespoir, les prières des autres, cela ne se décrit pas. On se rua sur les bateaux de sauvetage et on voulut s'y précipiter tous à la fois. Mais le capitaine, qui déploya en cette circonstance fatale le courage le plus héroïque, déclara qu'on sauverait d'abord les femmes, et après avoir vainement tiré plusieurs fois en l'air pour effrayer les hommes qui s'élançaient dans les bateaux, malgré ses ordres, il tua d'un coup de pistolet un passager qui ne voulait rien entendre. Ceux qui les derniers laissèrent le navire, au moment où il allait sombrer, ont vu des choses terribles, des actes d'héroïsme et de lâcheté, un spectacle dont la tristesse ne peut être surpassée. Quelle situation aussi que celle de ces trois cents personnes condamnées à s'abîmer d'un moment à l'autre dans les profondeurs de la mer! Plusieurs femmes purent se sauver, mais un grand nombre préférèrent mourir avec leurs maris et leurs enfants. Et, lorsque les bateaux partirent, emportant des femmes dont les maris allaient bientôt périr, des enfants dont les pères étaient voués à une mort certaine, quelles séparations déchirantes! Trois quarts d'heure après avoir été frappé, le *Northfleet* disparaissait pour toujours.

NOUVELLES GÉNÉRALES.

Il est rumeur, dit la *Minerve*, que M. Dormer, le jeune député de South Victoria, Ontario, proposera l'adresse en réponse au discours du trône à la prochaine session. M. Dormer est un ancien élève de l'Université-Laval. Il a aussi étudié le droit dans le bureau de Sir John A. Macdonald. M. Dormer est un des rares députés d'Ontario, parlant le Français. C'est un jeune homme d'avenir; ce que les Anglais appellent *a coming man*.

On dit que M. Eugène Benoit, rédacteur du *Courrier du Canada*, va être nommé agent des Terres de la Couronne, à Montmagny.

M. Arthur Evanturel remplace M. A. H. Verret, au bureau du prêt aux incendiés.

AUX IMPORTATEURS.—Nous avons reçu de MM. A. G. Royé &

Cie, de Marseille, une circulaire annonçant qu'ils ont établi une ligne de voiliers entre Marseille et Québec et que le premier vaisseau, le *Jacques-Carrier*, en fer, partira le 14 mars prochain pour le Canada. Le fret sera reçu jusqu'au 10 mars. La ligne se compose de cinq autres magnifiques voiliers.

On dit que, tout en devenant Président du Sénat, M. Chauveau conservera la surintendance de l'Instruction Publique.

La *Gazette de Soré* organise une souscription publique pour contester le siège de M. Guévremont au Sénat.

M. Cassidy a été élu maire de Montréal sans opposition. MM. Desmarceau, Jodoin, Thomas, Nelson, McGauvran et Taylor ont été élus conseillers par acclamation. Dans le quartier St. Louis, la lutte est entre MM. David et Barsalou, dans le quartier St. Jacques entre MM. Rivard et Robert, et dans le quartier St. Antoine, entre le Dr. O'Leary et MM. Campbell et Bryson.

L'hon. M. Robitaille, le nouveau ministre fédéral, a été élu par acclamation à Bonaventure.

On dit que les Membres de la Force de Police des Tanneries vont être armés de pistolets.

Il paraît que M. le colonel Beaudry, des Mont-Royal, va bientôt obliger quelques-uns de ses officiers à se retirer du régiment, parce qu'ils ne paient pas leurs dettes d'honneur.

Le bruit court que M. le conseiller Rivard et Gustave Drolet, écrivain, avocat, sont sur le point de devenir propriétaires du *Nouveau-Monde*, conjointement avec Alphonse Desjardins, écrivain, avocat, le propriétaire actuel.

Nous avons sous les yeux un tableau synoptique de la doctrine chrétienne, à l'usage des sauvages du Nord-Ouest, dont l'originalité est des plus remarquables. Ce tableau explicatif de la voie du ciel est l'œuvre d'un missionnaire de ces régions lointaines.

On peut se le procurer chez MM. Beauchemin et Valois, libraires, qui en sont les éditeurs et dépositaires.

RIMOUSKI.—La maison de M. Bolanger, cultivateur, du Bic, a été détruite par un incendie, mercredi le 12 février, et 3 enfants âgés respectivement de 11, 4 et 2 ans ont péri dans les flammes.

Le feu a pris par du lin que l'on faisait sécher dans le poêle. C'est le quatrième accident du même genre, qui arrive dans ce district depuis quelques années.

La nomination de l'hon. M. Caron au poste de lieutenant-gouverneur de la province de Québec, a été approuvée, mercredi, par le gouverneur-général. L'hon. J. T. Taschereau lui succédera comme juge de la cour du Banc de la Reine. Ce dernier sera, dit-on, remplacé par l'hon. M. Tessier.

Le candidat de l'opposition au Parlement local pour Québec-Est dont le siège est devenu vacant par la résignation de M. Rhéaume, est M. Pantaléon Pelletier, député de Kamouraska aux Communes, tandis que le candidat ministériel est M. Philéas Huot.

Dans le comté de Québec, les candidats ministériels sont MM. Garneau et Pierre Chauveau; ceux de l'opposition, l'hon. Isidore Thibaut et M. F. Langelier, professeur de Droit à l'Université-Laval.

La nomination pour Québec-Est est fixée au 24 courant, et la votation aux 4 et 5 mars prochain.

SOREL, 13.—Le six du courant, un nommé Cyrille Maranda descendait le long de la rivière Chambly, dans la paroisse de St. Ours, au train ordinaire de son cheval. Il avait trois personnes dans sa voiture. Tout à coup, avant d'avoir pu se jeter de côté et ne pouvant pas vu arriver, le cheval d'un nommé Fortin, qui avait pris le mors aux dents et que son maître ne pouvait plus maîtriser, vint frapper, du timon de sa voiture, la jument de Maranda en plein poitrail, du côté gauche, et le timon entra 8 ou 10 pouces dans les chairs. Le choc fut si violent que les deux chevaux se cabrèrent. La jument de Maranda, âgée de trois ans seulement, remporta le premier prix à l'exposition du comté de Richelieu l'an dernier, et son propriétaire ne voulait pas la donner pour cent louis. Elle n'est pas morte du coup, mais l'on ne sait pas si elle pourra être rattachée.—*Le Richelieu*.

ENLEVEMENT DE CADAVRES.—Les portes du charnier de St. Cuthbert ont été enfoncées dans la nuit de jeudi à vendredi dernier, et l'on a enlevé les corps de madame Lafort, Louis L'Heureux et celui d'une petite fille. Il y avait d'autres corps, mais ils n'ont pas été touchés. On ne pense pas généralement que ce soient des étudiants qui aient commis ce vol, mais bien des gens de la paroisse ou des environs dans un but de spéculation.

GRANDE EXPLOSION.—Vendredi après-midi, une grande explosion a eu lieu près de la gare Bonaventure. La locomotive, qui a servi longtemps à faire le trajet de Montréal à Lachine, et qui était maintenant employée à la station Bonaventure pour avancer et reculer les différents trains, a sauté vis-à-vis la rue St. Félix, à une cinquantaine de pas du grand bloc Drummond.

Mille éclats divers ont volé dans toutes les directions. La détonation a été aussi forte que celle d'un canon. Le sol et toutes les maisons environnantes ont frémi comme si c'eût été une forte secousse de tremblement de terre.

L'ingénieur Kelly a été tué. Le chauffeur, dont le nom nous est pas encore connu, a été dangereusement blessé.

Une femme, qui entrerait chez elle, a été frappée par un projectile, et son état est aussi très critique.

Le général prussien Manteuffel ayant dit que Bazaine avait fait son devoir, un journal français lui répond ainsi :

"L'histoire montrera, dit le général de Manteuffel, que le maréchal Bazaine et son armée devaient être vaincus par le prince Frédéric-Charles. L'histoire dira peut-être autre chose, après avoir raconté les batailles de Gravelotte et de Saint-Privat; mais elle dira à coup sûr qu'une armée de 160,000 hommes ne peut pas avoir été immobilisée pendant deux mois et se trouver livrée au bout de ces deux mois, sans la plus odieuse des trahisons.

Tout n'est pas rose dans l'horizon du célèbre Tichborne :

Premier malheur : il veut s'emparer d'une des premières fortunes de l'Angleterre et il ne réussit qu'à se faire passer pour un imposteur et, deuxième malheur, après cette déconfiture, on le traduit au criminel sous accusation de faux, d'usurpation de nom, etc., etc. Mais ce n'est pas tout, maître Tichborne, pour se défendre un peu décemment devant la Cour du Banc de la Reine, a besoin de certains documents qui se trouvent en la possession des avocats qui l'ont représenté au Civil et ces praticiens veulent lui faire subir, avant de les lui remettre, une petite opération qu'on appelle le quart d'heure de Rabelais. Il s'agit d'une balance de douze cent vingt-cinq louis sterling que Tichborne doit à deux de ses avocats, M.M. de Garton et de Invas. Ces messieurs n'entendent pas badinage là-dessus : £1225 sterling ou leur illustre client devra se passer des rames de papier griffonnées en son honneur. C'est l'ultimatum de ces messieurs. Tichborne a réussi à payer quelques centaines de louis : mais il n'aura les documents en question que lorsqu'il aura tout payé, et il le pourra car il est aidé par des personnes très-riches et qui croient toujours à la validité de ses droits.

Les frais seuls de taxation du mémoire de frais dans cette affaire dépassent £40 sterling.

AGRICULTURE.

CAUSERIES.

(Suite.)

—Tout cela me paraît juste, dit Jacques : mais il n'en est pas moins vrai que si les cultivateurs vivaient sans luxe comme autrefois, le pays serait encore dans cet âge d'or que vous venez de rappeler.

—Vous avez peut-être raison, répliqua Léon ; le luxe nous fait un mal plus grand que la baisse des grains ; et si encore il constituait notre seul défaut ! Mais examinez l'allure de nos campagnes, voyez ces nombreux abus qui nuisent au bonheur, à la prospérité, à la dignité de la classe agricole, et qui alimenteront l'émigration tant qu'ils subsisteront parmi nous. Lorsque les manufactures américaines regorgeront de gens cherchant du travail, ce sera l'Instruction canadienne qui attirera à son tour, vers les villes et les villages l'homme des champs mécontent du sort qu'il se sera lui-même préparé. Et à moins que la conduite des cultivateurs canadiens en général ne subisse des réformes prochaines, je n'hésite pas à dire qu'une bonne partie de ces belles terres défrichées par les sueurs de nos ancêtres passeront, avant longtemps, aux mains de spéculateurs étrangers.

—Pour ce qui regarde le luxe, reprit le capitaine, je ne voudrais pas refuser au cultivateur le droit de jouir du nécessaire ; on ne peut que l'approuver de s'habiller et d'habiller sa famille convenablement, de prendre une nourriture saine et abondante, d'avoir une maison tenue et meublée avec goût et propreté, de posséder de bons chevaux, des voitures et harnais solides. Mais malheureusement on s'occupe souvent de paraître et de briller bien plus que de bien se nourrir et de bien se loger. On s'applique fort peu à s'habiller confortablement selon les saisons, pourvu qu'on suive la mode, qu'on ait force clinquants, force fanfreluches. L'utile et le sérieux sont mis de côté au profit de la parure et de la frivolité.

On se plaint que les produits agricoles ne se vendent pas et cependant allez chez les voituriers, voyez l'activité constante de cette foule d'ouvriers occupés à faire des voitures finies à la *douzaine* pour les gens de la campagne. Entrez chez le sellier : vous y verrez des harnais, soit-disant argentés, en grande quantité ; mais très-peu de bons harnais durables ; c'est que les premiers sont en grande demande par les garçons de la campagne.

Les produits ne se vendent pas, et cependant tous les jours on voit de nouveaux magasins surgir dans nos petites villes et nos villages. Tous ceux qui ont un peu d'argent, et qui ne veulent pas travailler de leurs mains, ne voient rien de mieux à faire que de devenir marchands : ils auraient tort en effet d'investir leurs capitaux dans des industries profitables au pays, quand ils sont sûrs de faire de si larges bénéfices à vendre du whisky, de la mousseline, du ruban et des aigrettes.

Et dire que ces folles dépenses sont faites par des cultivateurs qui se plaignent de ne pas avoir les moyens quand il s'agit d'acheter un instrument aratoire perfectionné, de souscrire à un journal ou de procurer à leurs familles les avantages d'un certain nombre de livres intéressants. Tel père qui se croirait ruiné s'il déboursait \$3 à \$4 pour recevoir un journal, n'hésite pas de sacrifier \$250 à \$200 pour gréer ses enfants.

On entend quelquefois répéter que ces dépenses sont faites dans le but de retenir les jeunes gens à la maison paternelle : ceux qui ont des yeux peuvent voir si le but est atteint ! C'est tout le contraire qui arrive et qui doit arriver suivant moi. Cette conduite étourdie, que le luxe favorise parmi la jeunesse, a justement pour effet d'étouffer chez elle l'amour du toit natal. C'est pourtant cet amour sacré qu'il faudrait entretenir pour arrêter l'émigration. Est-ce un moyen de développer les affections de famille que d'habituer les jeunes gens à ne s'amuser qu'au dehors et loin du cercle des parents ? Rendons nos demeures attrayantes et confortables au lieu de gaspiller des sommes considérables en beaux habits et en belles voitures, consacrant chaque année quelques piastres pour embellir et orner les appartements destinés à vos enfants. Que le jeune homme ait sa chambre assez bien meublée, que quelques livres choisis forment sa bibliothèque, qu'un journal illustré fasse son apparition régulière sur sa table, enfin qu'on lui crée, dès son bas âge, un petit *chez soi* auquel il ne manquera pas de s'attacher et qui développera chez lui le goût d'une vie sédentaire. Que de bonne heure on engage ce jeune homme à tenter lui-